

En Palestine, Macron complice des massacres de Netanyahou

En France, Macron en guerre contre les droits des travailleurs

Depuis maintenant 3 mois, les Palestiniens se font massacrer : plus de 23 000 morts depuis le début de l'offensive israélienne dont plus de 12 000 enfants et plus de 56 000 blessés. Selon l'agence de l'Onu pour les réfugiés (UNRWA), 5 % de la population de la bande de Gaza a été tuée ou blessée depuis le début de l'offensive israélienne. L'année 2023 enregistre le plus grand nombre de victimes palestiniennes depuis 1948.

MACRON COMPLICE DE CE DÉCHAÎNEMENT DE BARBARIE CONTRE LES PALESTINIENS

Lors de la réunion du Conseil de sécurité de l'Onu, le 23 décembre, Macron a voté une résolution sous le diktat des Etats-Unis qui ne demande pas le cessez-le-feu. C'est donc une résolution qui donne son accord pour que le massacre se poursuive.

L'armée française fait partie de la force opérationnelle maritime en mer Rouge sous le commandement américain.

Quant aux livraisons d'armes, si les Etats-Unis ont livré depuis le 7 octobre « 230 avions de fret et 20 navires remplis d'armes et d'équipements militaires en Israël, des munitions d'artillerie, des véhicules blindés et des équipements de combat essentiels pour les troupes » (source : journal israélien Yédiot Ahronoth), la France elle aussi a vendu pour 111 millions d'euros d'armes à Israël depuis 2017, dont 15,3 millions en 2022. Elle se hisse au rang du premier fournisseur européen d'armements à Tshal, un sinistre et morbide record.

De même, tous les accords commerciaux, militaires, avec Israël sont maintenus.

EN FRANCE, EN S'EN PRENANT DIRECTEMENT AUX IMMIGRÉS, MACRON S'ATTAQUE AUX DROITS DE TOUS LES TRAVAILLEURS

En faisant adopter sa loi Immigration, Macron cherche à faire passer une loi ouvertement raciste, xénophobe et réactionnaire : entre autres, restriction des conditions du regroupement familial (2 ans au lieu de 18

mois/revenu stable et régulier), retrait des allocations familiales et des APL aux étrangers en situation régulière, remise en cause de l'aide médicale d'Etat, fin de l'automatisme du droit du sol, etc.

Toutes ces mesures figurent dans le programme présidentiel de Marine Le Pen en 2022.

La loi immigration, c'est aussi une attaque frontale contre la Sécurité sociale et ses ordonnances qui la fondent.

C'est la remise en cause brutale de l'article 5 des ordonnances du 19 octobre 1945 qui stipule : « *Les travailleurs étrangers remplissant les conditions visées à l'article 2 ci-dessus sont assurés obligatoirement dans les mêmes conditions que les travailleurs français* ».

En conditionnant le versement des allocations familiales et de l'Aide personnalisée au logement (APL) à une durée de présence en France pour les étrangers, la loi immigration remet en cause ce principe et donc le droit.

L'encre de la loi Immigration était-elle à peine sèche que Macron annonce en ce tout début d'année rien moins qu'une nouvelle « loi Travail » prévue au printemps, baptisée « *loi de simplification massive* » pour « *tous les secteurs économiques* », y compris pour les « *règles dans le monde du travail* », ainsi qu'un nouveau durcissement des règles de l'assurance chômage, une « *sorte de prolongement des ordonnances travail de 2018* » commente Franceinfo.

Mais c'est aussi, en ce tout début d'année, la destruction programmée du statut général des fonctionnaires avec la contre-réforme Guérini en cours, qui prévoit la généralisation de la « *rémunération au mérite* », c'est-à-dire l'arbitraire érigée en règle, la rémunération « *à la tête du client* », la fin de l'égalité des droits.

En Palestine, Macron est complice des massacres de Netanyahou.

En France, Macron est en guerre contre les droits des travailleurs.

Cessez-le-feu immédiat !

Retrait de la loi immigration !

**Jour par jour,
suivez le fil d'Informations ouvrières
Palestine, loi immigration,
actualité de la lutte de classe.**

